

PUBLICATION IMMÉDIATE

**LA CRÉGÎM SOUTIENT LE PROJET
TERRE DE CRÉATION, MER D'INSPIRATION**

Îles-de-la-Madeleine, le 17 juin 2005 – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) accorde une subvention de 10 000 \$ à la corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine Arrimage pour la commercialisation et la mise en marché des produits en métiers d'art et en arts visuels des Îles.

L'entente spécifique portant sur le développement culturel étant échue depuis mars dernier, la CRÉ ne dispose plus d'enveloppe lui permettant d'appuyer financièrement la commercialisation des métiers d'art comme elle l'a fait au cours des dernières années via le Fonds de soutien aux entreprises culturelles. M. Bertrand Berger, président de la CRÉGÎM : « Considérant l'importance de ce secteur au point de vue des retombées économiques, et l'impact négatif que pourrait occasionner l'interruption des activités de promotion, ne serait-ce qu'une année, la CRÉGÎM trouve important de poursuivre les investissements effectués au cours des trois dernières années. La subvention provient donc du Fonds de développement régional administré par la CRÉ. D'ici l'an prochain, nous entendons entreprendre des négociations avec la Société de développement des entreprises culturelles afin de convenir d'une stratégie de financement des métiers d'art ».

Le projet déposé par Arrimage vise la commercialisation et la mise en marché des produits en métiers d'art et en arts visuels des Îles-de-la-Madeleine. Les principales cibles identifiées pour la prochaine année touchent le développement de nouveaux marchés, la production d'outils de promotion et la réalisation d'activités promotionnelles pour le Circuit arts visuels et métiers d'art des Îles-de-la-Madeleine. Avec ses 2,4 millions de ventes au détail, une moyenne du chiffre d'affaires des boutiques de plus de 105 000 \$ et ses cinquante emplois annuels en 2003, le marché des métiers d'art et des arts visuels aux Îles-de-la-Madeleine est reconnu pour son rôle significatif dans le développement économique de l'archipel.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président
Conférence régionale des élu(e)s de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Tél. : (418) 788-2923 ou 392-9950

Renseignements :

Mme Louise Langevin
Consultante en communication
Tél. : 418-368-6771 ou sans frais 1 800-463-
6178, poste 7